

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DocuSigned by:

Dumont Michel

F76E1E0CC1D4476...

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Voie de Châlons 51600 SUIPPES Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 7 2 1 9 6 1 2 9 0 0 1 2 4 Néant *

				Exercice N clos le,		N-1		
				31122024		31122023		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX	42 454 870	CQ	32 433 591	10 021 279	11 177 022
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	14 973 356	AG	12 433 298	2 540 057	2 808 137
		Fonds commercial (1)	AH	17 247 867	AI	247 867	17 000 000	17 000 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	18 812 597	AK	5 486 056	13 326 540	10 980 867
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 694 668	AO	319 177	1 375 490	1 378 110
		Constructions	AP	16 867 969	AQ	13 041 089	3 826 879	4 043 338
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	96 059 656	AS	73 567 617	22 492 038	22 625 699
		Autres immobilisations corporelles	AT	12 273 721	AU	6 571 207	5 702 513	3 513 088
		Immobilisations en cours	AV	1 692 789	AW		1 692 789	2 255 361
		Avances et acomptes	AX	7 098	AY		7 098	7 098
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	20 857 226	CV	2 976 630	17 880 596	1 632 683
		Créances rattachées à des participations	BB	25 606 483	BC	43 701	25 562 782	5 879 107
		Autres titres immobilisés	BD	56 852	BE		56 852	81 002
		Prêts	BF	267 055	BG		267 055	20 197 131
		Autres immobilisations financières*	BH	1 470 024	BI		1 470 024	1 448 066
	TOTAL (II)		BJ	270 342 237	BK	147 120 238	123 221 998	105 026 716
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	29 185 499	BM	6 121 359	23 064 139	16 819 734
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP	2 348 251	BQ		2 348 251	1 757 349
		Produits intermédiaires et finis	BR	28 623 133	BS	374 572	28 248 561	21 044 323
		Marchandises	BT	5 347 274	BU		5 347 274	132 286
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	15 937 686	BY		15 937 686	5 952 737
		Autres créances (3)	BZ	5 526 874	CA		5 526 874	2 756 606
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD		CE			424 485
		Disponibilités	CF	17 000 283	CG		17 000 283	33 545 997
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	355 622	CI		355 622	433 858	
	TOTAL (III)	CJ	104 324 626	CK	6 495 931	97 828 694	82 867 379	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	639 891			639 891	674 600	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	375 306 755	IA	153 616 170	221 690 584	188 568 696	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*								
Immobilisations :								
			Stocks :				Créances :	

(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

(3) Part à plus d'un an

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS LEBRONZE ALLOYS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 2 5 0 8 7 5 9 ..)	DA	12 508 759	12 494 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	17 036 248	16 489 896	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 245 735	1 245 735	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	10 475 858	(6 788 752)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	40 302 601	25 291 446	
	Subventions d'investissement	DJ	1 036 000	1 240 000	
	Provisions réglementées *	DK	1 216 405	1 624 740	
	TOTAL (I)	DL	83 821 609	51 597 688	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	5 703 816	3 830 526	
	Provisions pour charges	DQ	1 535 883	1 541 031	
	TOTAL (III)	DR	7 239 699	5 371 557	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 565 763	15 676 215	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	76 812 311	85 823 789	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	147 501	1 539 992	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	22 972 119	18 324 121	
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 053 942	6 352 496	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	14 768 363	3 771 067	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	130 320 001	131 487 682		
Ecarts de conversion passif* (V)	ED	309 273	111 767		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	221 690 584	188 568 696		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
	(2) Dont Écart de réévaluation libre	1D			
	Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	50 053 939	36 929 753	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	419 702			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS							Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 124 481	FB	1 120 267	FC	2 244 749	2 102 388
	Production vendue { biens * services *	FD	31 591 636	FE	127 363 133	FF	158 954 769	178 550 260
		FG	602 180	FH	3 634 117	FI	4 236 298	7 718 723
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	33 318 298	FK	132 117 518	FL	165 435 817	188 371 373
	Production stockée*				FM	7 559 589	2 257 009	
	Production immobilisée*				FN	6 370 428	4 061 239	
	Subventions d'exploitation				FO	1 228 707	964 936	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	6 135 295	21 523 006	
	Autres produits (1) (11)				FQ	673 550	328 471	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	187 403 387	217 506 035	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	1 739 205	667 666
Variation de stock (marchandises)*					FT	(5 214 988)	65 458	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	67 171 947	68 044 778	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(6 490 930)	7 638 150	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	28 882 740	35 316 867	
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 311 573	3 477 830	
Salaires et traitements*					FY	19 502 034	21 226 322	
Charges sociales (10)					FZ	8 624 249	8 595 415	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immo- bilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*				GA	11 929 721	14 219 508
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	1 819 358	3 355 337
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	553 073	775 639
Autres charges (12)					GE	165 899	9 394 121	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	131 993 884	172 777 097		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	55 409 503	44 728 937
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	1 897 232	657 308	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		1 096	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2 218 989	1 854 517	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	668 480	646 024	
	Différences positives de change				GN	780 853	11 525	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)				GP	5 565 555	3 170 471		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	564 030	668 480	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	6 231 298	5 103 151	
	Différences négatives de change				GS	691	100 062	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)				GU	6 796 020	5 871 694		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 230 465)	(2 701 222)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	54 179 038	42 027 715

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

Désignation de l'entreprise SAS LEBRONZE ALLOYS

Néant

*

		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 106 956	2 176 475
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 043 807	4 238 044
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	681 678	6 173 541
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 832 442	12 588 061
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 702 441	19 391 056
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 975 156	3 723 300
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	2 295 000	2 797 117
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 972 598	25 911 474
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	(6 140 155)	(13 323 412)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX) HJ	1 624 662	858 874	
Impôts sur les bénéfices *	(X) HK	6 111 619	2 553 981	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	195 801 385	233 264 568	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	155 498 784	207 973 121	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	40 302 601	25 291 446	
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP		58 421
	- Crédit-bail immobilier	HQ	365 193	364 895
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	1 897 232	657 308	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	5 991 749	1 729 958	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
RENVois	(9) Dont transferts de charges	A1	3 724 775	19 231 161
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	101 725	74 609
	(13) Dont primes et cotisations facultatives	A6		
	obligatoires	A9		
	complémentaires personnelles : Dont cotisations facultatives Madelin	A7		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			
			Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Amortissements Dérogatoires		Coûts de	Coût	
Arrêt d'activité		restructur	s	
		ation	cash	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS LEBRONZE ALLOYS** Néant *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
				1		2			
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	40 192 441	D8		D9	2 498 568	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	46 970 664	KE		KF	11 142 266	
CORPORELLES	Terrains		KG	1 694 668	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	L9	7 858 536	KK		KL	275 838	
		Dont Composants							
	Constructions	Sur sol d'autrui	M1	8 744 193	KM		KN	KO	
		Dont Composants							
	Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2	95 693 569	KP		KQ	KR	
		Dont Composants							
	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3	4 083 412	KS		KT	KU	4 956 152
		Dont Composants							
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		2 165 739	KV		KW	KX	2 056 614
Matériel de transport*									
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		2 590 174	KY		KZ	LA	570 001	
	Emballages récupérables et divers *								
	Immobilisations corporelles en cours		2 590 174	LB		LC	LD	408 929	
	Avances et acomptes		907 338	LE		LF	LG	23 541	
			2 255 361	LH		LI	LJ	1 549 347	
			7 098	LK		LL	LM	140 900	
		TOTAL III	LN	126 000 092	LO		LP	9 981 326	
	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	10 532 122	8V		8W	39 699 512	
	Autres titres immobilisés		1P	81 002	1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	21 645 197	1U		1V	26 883	
		TOTAL IV	LQ	32 258 322	LR		LS	39 726 395	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	245 421 519	ØH		ØJ	63 348 557	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		5		4		
		1		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	236 138	DØ	42 454 870	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	4 336 355	LV	51 033 820	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	1 694 668	LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	8 134 374	MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME			
	Constructions	Inst. gales, agenct et am. des constructions	IS		MG	10 598	MH	8 733 594	MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	4 590 065	MK	96 059 656	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenct, aménagements divers	IU		MM		MN	6 140 027	M0	
		Matériel de transport	IV		MP	500 349	MQ	2 235 391	MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	31 681	MT	2 967 421	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	930 880	MX	
		Immobilisations corporelles en cours	MY	2 044 067	MZ	67 852	NA	1 692 789	NB	
	Avances et acomptes	NC		ND	140 900	NE	7 098	NF		
		TOTAL III	IY	2 044 067	NG	5 341 447	NH	128 595 902	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	ØW		
	Autres participations		IO		ØX	3 767 923	ØY	46 463 710	ØZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B	24 150	2C	56 852	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	19 935 001	2F	1 737 079	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ	23 727 075	NK	48 257 642	2H	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS LEBRONZE ALLOYS											Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			CY	29 015 418		EL	3 654 012		EM	235 838		EN	32 433 591		
Fonds commercial			RE	247 867		RF			RI			RJ	247 867		
Autres immobilisations incorporelles			PE	15 933 791		PF	2 869 749		PG	884 185		PH	17 919 355		
TOTAL I			RK	45 197 076		RM	6 523 761		RN	1 120 023		RO	50 600 814		
Terrains			PI	316 557		PJ	2 620		PK			PL	319 177		
Constructions	Sur sol propre		PM	4 933 789		PN	264 165		PO			PQ	5 197 954		
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU			
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions		PV	7 625 601		PW	224 341		PX	6 808		PY	7 843 135		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	73 067 870		QA	4 110 063		QB	3 610 315		QC	73 567 617		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	2 067 482		QE	321 449		QF			QG	2 388 931		
	Matériel de transport		QH	1 519 487		QI	279 762		QJ	435 456		QK	1 363 794		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	2 244 538		QM	151 487		QN	31 681		QO	2 364 344		
	Emballages récupérables et divers		QP	402 067		QR	52 070		QS			QT	454 138		
TOTAL II			QU	92 177 394		QV	5 405 959		QW	4 084 261		QX	93 499 093		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	137 374 471		ØP	11 929 721		ØQ	5 204 285		ØR	144 099 907		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Fonds commercial	RP	RQ		RR		RS		RT		RU		RV			
Autres immob. incorporelles	N7	N8		P6		P7		P8		17 005		P9			
TOTAL I	RW	RX		RY		RZ		SB		17 005		SC			
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre		Q9	R1		R2		R3		R4		R5			
	Sur sol d'autrui		R7	R8		R9		S1		S2		S3			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6		S7		S8		S9		21 329			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5		T6		T7		366 117		T8			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers		U1	U2		U3		U4		U5		U6			
	Matériel de transport		U8	U9		V1		V2		V3		2 008			
	Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7		V8		V9		W1		1 874			
	Emballages récup. et divers		W4	W5		W6		W7		W8		W9			
TOTAL II	X2	X3		X4		X5		X6		391 329		X7			
Frais d'acquisition de titres de participation	NL					NM						NO			
TOTAL III	NP	NQ		NR		NS		NT		408 334		NU			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		408 334		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations										SP			SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Désignation de l'entreprise <u>SAS LEBRONZE ALLOYS</u>									
					Néant <input type="checkbox"/> *				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	1 623 871	TM	TN	408 334	TO	1 215 536	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	868	TP	TQ	TR	868		
	TOTAL I	3Z	1 624 740	TS	TT	408 334	TU	1 216 405	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	763 183	4B	1 565 000	4C	387 025	4D	1 941 158
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	674 577	4U	639 891	4V	674 577	4W	639 891
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	83 206	4Y		4Z		5A	83 206
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	3 850 591	5W	1 207 212	5X	482 360	5Y	4 575 443
TOTAL II	5Z	5 371 557	TV	3 412 103	TW	1 543 962	TX	7 239 699	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	2 976 630	9V	9W	9X	2 976 630	
		- autres immobilisations financières (1)*	06	43 701	07	08	09	43 701	
	Sur stocks et en cours	6N	6 484 955	6P	1 819 358	6R	1 808 381	6S	6 495 931
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	9 505 286	TY	1 819 358	TZ	1 808 381	UA	9 516 263
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	16 501 584	UB	5 231 462	UC	3 760 678	UD	17 972 368
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	2 372 431	UF	2 410 519			
	- financières		UG	564 030	UH	668 480			
	- exceptionnelles		UJ	2 295 000	UK	681 678			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
		1	2	3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	25 606 483	UM		25 606 483	
	Prêts (1) (2)	UP	267 055	UR		267 055	
	Autres immobilisations financières	UT	1 470 024	UV		1 470 024	
	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	15 937 686		15 937 686		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)* UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	104 923		104 923		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	27 873		27 873		
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices VM	905 269		905 269		
	publiques	Taxe sur la valeur ajoutée VB	1 170 215		1 170 215		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés VN						
	Divers VP						
	Groupe et associés (2) VC	567 847			567 847		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres) VR	2 750 746		2 750 746			
	Charges constatées d'avance VS	355 622		355 622			
	TOTAUX VT	49 163 747	VU	21 252 336	VV	27 911 410	
RENVois	(1) Montant des	Prêts accordés en cours d'exercice VD	1 500				
		Remboursements obtenus en cours d'exercice VE	38 272				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
		1	2	3	4		
	Emprunts obligataires convertibles (1) 7Y						
	Autres emprunts obligataires (1) 7Z						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine VG	419 702	419 702			
		à plus d'1 an à l'origine VH	9 146 060	4 739 810	3 843 750	562 500	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2) 8A	76 812 311		1 100 000	75 712 311		
	Fournisseurs et comptes rattachés 8B	22 972 119		22 972 119			
	Personnel et comptes rattachés 8C	3 369 939		3 369 939			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux 8D	2 507 356		2 507 356			
	État et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices 8E					
	publiques	Taxe sur la valeur ajoutée VW					
		Obligations cautionnées VX					
		Autres impôts, taxes et assimilés VQ	176 646	176 646			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés 8J						
	Groupe et associés (2) VI	14 667 263		14 667 263			
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres) 8K	101 099		101 099			
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie * ZL						
	Produits constatés d'avance 8L						
	TOTAUX VY	130 172 500	VZ	50 053 939	79 556 061	562 500	
RENVois	(1)	Emprunts		souscrits en cours d'exercice	VL	VJ	

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS						Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31122024				
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									WA	40 302 601	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	156 279	WB		
		WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	21 270	XE	177 549	
		RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB				
		WI	2 491 285				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	2 497 454
		WJ	6 169				Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ			
		Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7	7 016 888	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) / - imposées au taux de 0 %									I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme / - Plus-values soumises au régime des fusions									ZN		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									WN		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)			SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)			SW	WQ	2 608 536		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3			
TOTAL I									WR	52 603 030		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *									WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									WU	2 856 241		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) / - imposées au taux de 0 % / - imposées au taux de 19 % / - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures / - imputées sur les déficits antérieurs									WV	
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WH	
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WP	
		Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)									WW	
		Produit net des actions et parts d'intérêts : (2A) 89 734									WX	1 807 497
		Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									WB	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									ZY		
	Majoration d'amortissement*									XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quidecies A)	HT	Entreprises nouvelles 44 sexies			L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	XF	
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)			K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)			IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)		XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)			X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)			YI) (905 269)	XG	2 520 366	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)			YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)			YL				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)			YB	Dont déduct° exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)			YH				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)			YC	Créance dégagee par le report en arriere de deficit			ZI				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)			YD								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI	45 418 924	XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						déficit (II moins I)		ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL	18 150 515	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	27 268 409	XO		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS LEBRONZE ALLOYS</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1° du CGI, dotations de l'exercice			ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	1 373 523	ZW 1 337 054
Provisions pour risques et charges *			
Provision pour perte de change	8X	639 891	8Y 674 600
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
Provision pour pièces de rechange	9D	211 228	9E 572 829
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
C3S	9K	266 642	9L 271 757
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			
	YN	2 491 285	YO 2 856 241

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne WI

↓
ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

*	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction			
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
 (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS LEBRONZE ALLOYS</u>										Néant <input type="checkbox"/>			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(6 788 752)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	25 291 446			ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE		8 026 836						
		ØF	18 502 694		ZG		10 475 858						
	TOTAL I				TOTAL II	ZH	18 502 694						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7		YQ							
	— Engagements de crédit-bail immobilier					YR							
	— Effets portés à l'escompte et non échus					YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance					YT	4 872 168	6 731 234					
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8		XQ	1 161 711	720 171					
	— Personnel extérieur à l'entreprise					YU	1 191 700	1 765 648					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	3 258 097	3 934 134					
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV							
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES		ST	18 399 063	22 165 678					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	28 882 740	35 316 867					
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	603 055	623 240				
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)			ZS		9Z	2 708 518	2 854 590						
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	3 311 573	3 477 830						
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée					YY	22 470 572	27 376 412					
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	22 975 418	27 006 336					
DIVERS	— Montant brut des salaires *					ØB	19 025 874						
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS							
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	5.75 %	5.57 %					
	— Numéro du centre de gestion agréé *			XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG							
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies					RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	26 726 553	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	9 5 3 3 4 6 9 2 1 0 0 0 1 8					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS						Néant <input type="checkbox"/> *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1	Logiciel informatique	4 000		4 000		
	2	Installations constructions	10 598		6 808	3 790	
	3	Installations techniques	119 688		119 688		
	4	Matériels Outillages indust	3 305 260		1 367 523	1 937 737	
	5	Agencement Mat.Out.industri	37 186		29 618	7 567	
	6	Matériel transport	500 349		435 456	64 893	
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1	2 168	2 168	2 168			
	2	2 224	(1 565)	(1 565)			
	3	64 873	64 873	64 873			
	4	607 695	(1 330 041)	(1 330 041)			
	5	6 498	(1 069)	(1 069)			
	6	156 348	91 454	91 454			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			(1 174 181)			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <input type="radio"/> ou 12,8 % <input checked="" type="radio"/> .	
1	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) <input type="checkbox"/> *.
2	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) <input type="checkbox"/> *.

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS LEBRONZE ALLOYS</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
TOTAL (lignes 4 et 5)	5					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	6					
	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS LEBRONZE ALLOYS Néant *

Exercice ouvert le : 01.10.2024 et clos le : 31.12.2024 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	478.00
Dont apprentis	YF	26.00
Dont handicapés	YG	25.00
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	165 435 817
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	582 547
TOTAL 1	OX	166 018 364

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	673 550
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	1 228 707
Variation positive des stocks	OD	7 559 589
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	9 461 847

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	78 584 508
Variation négative des stocks	OQ	(11 705 919)
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	17 682 480
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	165 899
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	84 726 969

IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	90 753 242

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	90 753 242

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 4
Date de cessation	HR	/ /

Cegrid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).
 * Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122024

N° SIRET

5 7 2 1 9 6 1 2 9 0 0 1 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LEBRONZE ALLOYS

ADRESSE (voie) Voie de Châlons SUIPPES

CODE POSTAL 51600 VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1 291 819
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2			Total des lignes P3 + P4		
	P5	1		P6	1 291 819

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	/	1
1		1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122024

N° SIRET

5 7 2 1 9 6 1 2 9 0 0 1 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LEBRONZE ALLOYS

ADRESSE (voie) Voie de Châlons

SUIPPES

CODE POSTAL 51600

VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	7
--	----	---

Forme juridique Dénomination LBI NORTH AMERICA INC

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° 1700 Voie W. Irving Park - Suite 3

Code Postal 60613 Commune CHICAGO Pays USA

Forme juridique Dénomination INOFORGES FORGING & MACHINING

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° Voie Room 311 - Building 31 - Par

Code Postal Commune SUZHOU CITY Pays CHN

Forme juridique Dénomination LEBRONZE ALLOYS UK, Ltd

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° Voie Brick Yard Road

Code Postal Commune ALDRIGE, WS9 8UQ - ROYAUME UNI Pays GBR

Forme juridique Dénomination LEBRONZE ALLOYS ASIA Ltd

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° 89 Voie Queensway Road

Code Postal Commune ADMIRALTY Pays HON

Forme juridique Dénomination LEBRONZE ALLOYS GERMANY GmbH

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° 109 Voie ALTENAER STRASSE

Code Postal 58507 Commune LUDENSCHIED Pays DEU

Forme juridique Dénomination LEBRONZE ALLOYS POLAND SpZoo

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 99.96

Adresse : N° 2 Voie Przemyslowa

Code Postal 64130 Commune RYDZYNA Pays POL

Forme juridique SAS Dénomination SNCF INFRA LBA DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 798455986 % de détention 60.00

Adresse : N° 8 Voie r. de Hanovre

Code Postal 75002 Commune PARIS 2E Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice ouvert le 01012024 et clos le 31122024

Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Régime Réel normal

X

Si PME innovantes, cocher la case

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

Adresse du siège social :

SAS LEBRONZE ALLOYS

SIRET 5 7 2 1 9 6 1 2 9 0 0 1 2 4

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

Voie de Châlons

Route Départementale 977

51600 SUIPPES

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 01012020

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SAS NF LBA
8 RUE de Hanovre
75002 PARIS 2E

SIRET 9 5 3 3 4 6 9 2 1 0 0 0 1 8

B ACTIVITE

Activités exercées Métallurgie du cuivre

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	27 268 410	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 Plus-values PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	<input type="text"/>	PV à long terme imposables à 0%	<input type="text"/>	PV exonérées art. 238quindecies
----------------------------------	----------------------------	----------------------	---------------------------------	----------------------	---------------------------------

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies A</i>
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 <i>quindecies A</i>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>	Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 <i>quaterdecies</i>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
		Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 <i>duodecies</i>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : divalto

Nom et coordonnées ECF Viseur conventionné Visa : CGA

- du prestataire :

- du comptable :

- du conseil :

T é l :

- du CGA ou du viseur

conventionné :

T é l :

- N° d'agrément :

Cegid Group



--	--

--	--

--	--

--	--



--	--



--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--



--	--

--	--



--	--



--	--



--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

[]

(art. 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

SAS LEBRONZE ALLOYS

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1 Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	2 Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	3 Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				
			4 à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	5 à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		6 à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

Au titre de l'année N

SAS LEBRONZE ALLOYS

572196129 IS1

31/12/2024

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	X
	PME au sens communautaire	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS LEBRONZE ALLOYS

N° SIRET : 57219612900124

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE CHALONS-EN-CHAMPAGNE
5 Rue de la charrière
51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Exercice du : 01012024 au : 31122024

Néant



*

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	40 302 601
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	12 300 428
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	
		TOTAL I	E 3	52 603 030
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	7 184 105
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)			I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F 1	7 184 105
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	45 418 924	
	Déficit (II-I)	F 3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		18 692 371
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	26 726 553	
	Déficit	F 9		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ETAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS LEBRONZE ALLOYS

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 5 Rue de la charrière
 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Exercice du : 01012024 au : 31122024

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		M5	18 692 371
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice	M5bis	M5ter
Déficits imputés		J9	18 692 371
Déficits reportables		M6	
Déficits nés au titre de l'exercice		H8	
Total des déficits restant à reporter		H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6 7
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2)			
	N - 2		(2)			
	N - 3		(2)			
	N - 4		(2)			
	N - 5		(2)			
	N - 6		(2)			
	N - 7		(2)			
	N - 8		(2)			
	N - 9		(2)			
	N - 10		(2)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble)
Néant *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS LEBRONZE ALLOYS

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : 5 Rue de la charrière Cité administrative Tirlet 51036 CHALONS-EN-CHAM

SIRET Société intégrée : 57219612900124

Exercice du : 01012024 au : 31122024

A - RÉSULTAT				Bénéfice et réintégrations				Déficit et déductions					
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble		CA	27 268 409		CB								
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)		CD											
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B al. 3 du CGI)					CE								
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)		CF			CG								
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)		CH			CJ								
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 undecies) pour des opérations intra-groupe		CL											
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)		CM			CN								
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes		DU			DV								
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)		CP											
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)		CR			CS								
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe		CT											
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées		CU											
Autres régularisations (à détailler)		CV			CW								
TOTAL		CX	27 268 409		CY								
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)		CZ	27 268 409		DA								
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME		Cessions d'immobilisations											
		Plus-values et réintégrations				Moins-values et déductions							
		Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)		Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble		BT	B9	C1	A1	C2	C3						
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes		BU	C4	C5	A2	C6	C7						
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)		BV	C8	C9	A3	DI	DO						
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)		BW	DQ	DY	A4	DZ	B8						
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes		BX	D1	D2	A5	D3	D4						
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées		BY	D5	D6	A6	D7	D8						
Autres régularisations (à détailler)		BZ	D9	EA	A7	EB	EC						
SOUS TOTAL		BS	ED	EE	A8	EF	EG						
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %		BR			A9								
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %			B7			B6							
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %				B5			B4						
C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %													
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F(6), 238 bisJA, 208 C et 219-IV du CGI)				B3									

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble)

Néant *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS LEBRONZE ALLOYS

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE CHALONS-EN-CHAMPAGNE

SIRET Société intégrée : 57219612900124

5 Rue de la charrière Cité administrative Tirlet
51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Exercice du : 01012024 au : 31122024

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions								
		FA			FB								
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe													
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019													
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe							FZ						
Autres régularisations (à détailler)							FH						
TOTAL							FL						
BÉNÉFICE (2) FK - FL DÉFICIT FL - FK							FN						
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME		Cessions d'immobilisations											
		Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions								
		Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)						
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)						F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)		GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total		GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %		GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %				E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %						E7							E5

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS LEBRONZE ALLOYS

N° SIRET : 57219612900124

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE CHALONS-EN-CHAMPAGNE
5 Rue de la charrière
51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Exercice du : 01012024 au : 31122024

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6		45 418 924	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10			
Réévaluations libres	11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13		45 418 924	

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Désignation de l'entreprise : 57219612900124 SAS LEBRONZE ALLOYS Voie de Châlons 51600 FRA						Date de clôture : 31122024	
ACTIF		Exercice N			Exercice N-1		
		Brut	Amortissements, dépréciations (à déduire)	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (I)							
Frais d'établissement (II)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement	42 454 870	32 433 591	10 021 279	11 177 022	
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	14 973 356	12 433 298	2 540 057	2 808 137	
		Fonds commercial	17 247 867	247 867	17 000 000	17 000 000	
		Autres immobilisations incorporelles	10 271 646	5 486 056	4 785 589	6 492 247	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	8 540 950		8 540 950	4 488 620	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	1 694 668	319 177	1 375 490	1 378 110	
		Constructions	16 867 969	13 041 089	3 826 879	4 043 338	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	96 059 656	73 567 617	22 492 038	22 625 699	
		Autres immobilisations corporelles	12 273 721	6 571 207	5 702 513	3 513 088	
		Immobilisations en cours, avances et acomptes	1 699 887		1 699 887	2 262 460	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations	20 857 226	2 976 630	17 880 596	1 632 683	
		Créances rattachées à des participations	25 606 483	43 701	25 562 782	5 879 107	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
		Autres titres immobilisés	56 852		56 852	81 002	
		Prêts	267 055		267 055	303 828	
		Autres immobilisations financières	1 470 024		1 470 024	1 448 066	
	TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (III)		270 342 237	147 120 238	123 221 998	85 133 413	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS	Matières premières et autres approvisionnements	29 185 499	6 121 359	23 064 139	16 819 734
En cours de production			2 348 251		2 348 251	1 757 349	
Produits finis			28 623 133	374 572	28 248 561	21 044 323	
Marchandises			5 347 274		5 347 274	132 286	
Avances et acomptes versés sur commandes							
CRÉANCES (2)		Clients et comptes rattachés	15 937 686		15 937 686	5 952 737	
		Autres créances	5 526 874		5 526 874	22 649 909	
		Charges constatées d'avance	355 622		355 622	433 858	
		Capital souscrit et appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		Actions propres				424 485	
		Autres titres					
		Instruments financiers à terme et jetons de détenus					
		Disponibilités	17 000 283		17 000 283	33 545 997	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)		104 324 626	6 495 931	97 828 694	102 760 683		
Frais d'émission des emprunts (V)							
Primes de remboursement des empruntss (VI)							
Ecart de conversion et différences d'évaluation (VII)		639 891		639 891	674 600		
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)		375 306 755	153 616 170	221 690 584	188 568 696		
Renvois : (2) Dont à moins d'un an :							

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (Dont versé.....)		12 508 759	12 494 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport		17 036 248	16 489 896
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
RESERVES	Réserve légale	1 245 735	1 245 735
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	10 475 858	(6 788 752)
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	40 302 601	25 291 446
	Subventions d'investissement	1 036 000	1 240 000
	Provisions réglementées	1 216 405	1 624 740
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)		83 821 609	51 597 688
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	5 703 816	3 830 526
	Provisions pour charges	1 535 883	1 541 031
TOTAL DES PROVISIONS (II)		7 239 699	5 371 557
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 565 763	15 676 215
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	76 812 311	85 823 789
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	147 501	1 539 992
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 972 119	18 324 121
	Dettes fiscales et sociales	6 053 942	6 352 496
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	14 768 363	3 771 067
	Produits constatés d'avance (4)		
TOTAL DETTES (1) (III)		130 320 001	131 487 682
Ecart de conversion et différences d'évaluation – passif (IV)		309 273	111 767
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à V)		221 690 584	188 568 696
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(2) Dont emprunts participatifs			

COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 57219612900124 SAS LEBRONZE ALLOYS Voie de Châlons 51600 FRA		Date de clôture : 31122024			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	2 244 749	2 102 388		
	Production vendue	163 191 067	186 268 984		
	Montant net du chiffre d'affaires	165 435 817	188 371 373		
	Production stockée	7 559 589	2 257 009		
	Production immobilisée	6 370 428	4 061 239		
	Subventions	1 228 707	964 936		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	6 135 295	21 523 006		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits	673 550	328 471		
		Total des produits d'exploitation (I)	187 403 387	217 506 035	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	1 739 205	667 666		
	Variation de stock	(5 214 988)	65 458		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	67 171 947	68 044 778		
	Variation de stock	(6 490 930)	7 638 150		
	Autres achats et charges externes (y compris redevances crédit-bail mobilier/immobilier)	28 882 740	35 316 867		
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 311 573	3 477 830		
	Salaires	19 502 034	21 226 322		
	Cotisations sociales	8 624 249	8 595 415		
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DÉPRÉCIATIONS	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements	11 929 721	13 560 597
			- dotations aux dépréciations		
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 819 358	3 355 337	
		Dotations aux provisions	553 073	775 639	
		Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
	Autres charges	165 899	9 394 121		
	Total des charges d'exploitation (II)	131 993 884	172 118 185		
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	55 409 503	45 387 849		

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise : 57219612900124 SAS LEBRONZE ALLOYS Voie de Châlons 51600 FRA		Date de clôture : 31122024	
		Exercice N	Exercice N-1
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (2)	1 897 232	657 308
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		1 096
	Autres intérêts et produits assimilés	2 218 989	1 854 517
	Reprises sur dépréciations et provisions	668 480	646 024
	Différences positives de change	780 853	11 525
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)		5 565 555	3 170 471
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	564 030	668 480
	Intérêts et charges assimilées (3)	6 231 298	5 103 151
	Différences négatives de change	691	100 062
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)		6 796 020	5 871 694
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		(1 230 465)	(2 701 222)
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)		54 179 038	42 686 626
Produits exceptionnels (VII)	2 832 442	12 588 061	
Charges exceptionnelles (VIII)	8 972 598	25 911 474	
2 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(6 140 155)	(13 323 412)
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 624 662	858 874	
Impôts sur les bénéfices (X)	6 111 619	290 549	
Total des produits (I + III + V + VII)		195 801 385	233 264 568
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		155 498 784	205 050 778
BENEFICE OU PERTE		40 302 601	28 213 789
(2) Dont produits concernant les entités liées			
(3) Dont intérêts concernant les entités liées			

LEBRONZE ALLOYS

Société par Actions Simplifiée au capital de 12 508 759,45 € euros

Siège social : Voie de Châlons, RD 977, 51600 SUIPPES

RCS Châlons en Champagne n° 572 196 129

RAPPORT DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 29 AVRIL 2025 SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de la Loi et des Statuts de la Société, nous vous présentons un compte rendu de l'activité de votre Société et soumettons à votre approbation les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

1. Faits marquants de l'exercice écoulé

En 2024, dans un marché aéronautique complexe et un environnement économique difficile, la Société a poursuivi avec succès sa politique de recentrage qui a conduit à une amélioration de ses résultats, malgré une baisse de son chiffre d'affaires.

L'Allemagne a connu une deuxième année consécutive de récession, plombant ainsi la croissance en Europe, ce qui n'a pas été compensé par la France, à la différence de 2023. Le taux de croissance de 5% de la Chine, en apparence flatteur, ne doit pas masquer que ce chiffre est le plus bas depuis 30 ans. Enfin, l'activité aux USA reste correctement orientée, mais moins dynamique qu'en 2023.

La Société, dont l'activité est désormais recentrée sur les alliages de cuivre et nickel de haute spécialité, a fait face à une demande très contrastée selon les zones géographiques, mais surtout selon ses marchés.

L'aéronautique européenne tire l'activité de la Société, mais reste tributaire de goulots de sous-traitance qui tardent à se résorber. Aux états unis, tant que les standards de qualité et sécurité ne seront pas atteints, la construction d'aéronefs restera contingentée, ce qui bride les ventes. Les secteurs liés à l'électronique repartent progressivement.

Au plan industriel, les processus de massification et de prise d'avance sont un succès. L'année 2024 a été également marquée par le début d'un travail de rationalisation visant à mieux spécialiser les sites de production pour en renforcer l'efficacité.

Le développement du réseau de centres de services internes se poursuit. Outre le développement des centres de services situé au Royaume Uni, aux Etats Unis et en Chine, un nouveau centre de service pour l'Europe continentale a été ouvert en France. D'autres projets sont en cours de finalisation.

Engagée dans l'innovation et le progrès continu les équipes de Recherche et Développement de la Société œuvrent dans la durée sur la mise au point de procédés et la création de nouveaux alliages, avec l'ambition d'une mise rapide sur le marché.

La Société qui dispose historiquement de certifications d'assurance qualité sur ses produits, a entrepris une démarche généralisée de certification dans le management de l'énergie, dans le management environnemental et dans celui de la sécurité.

L'acquisition de ces nouvelles certifications vient affirmer l'engagement de la Société dans la baisse de ses consommations d'énergie, la réduction de ses émissions polluantes et le renforcement de la sécurité des salariés.

Enfin, le programme d'actionnariat salarié s'est poursuivi en 2024 et c'est désormais 52% du personnel qui y est associé.

2. Activité au cours de l'exercice écoulé

Le chiffre d'affaires de l'année 2024 s'établit à 165,4 M€ contre 188,4 M€ en 2023. Cette évolution est représentative du recentrage de l'activité de la Société, le mix des cours des métaux étant en légère croissance avec le cuivre en hausse et le nickel en baisse sur l'année 2024.

Il a été réalisé en 2024 des investissements pour 17,2 M €.

La valeur nette des stocks est de 58,9 M€ en 2024 contre 39,6 M€ en 2023, principalement sous l'effet de la création du centre de services en France, mais aussi d'une évolution vers un mix produits à plus forte valeur.

3. Activités en matière de recherche et développements

La Société poursuit ses activités en matière de recherche et développement, qui restent toujours un axe fondamental de pérennisation et développement de ses activités.

En 2024, les montants des crédits d'impôts sont les suivants :

– Crédit d'impôt Recherche : 905 K€

4. Résultats pendant l'exercice écoulé

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2024, qui sont établis selon les mêmes normes et les mêmes méthodes que les années précédentes, font apparaître :

Résultat net comptable :

Le résultat net comptable est de 40 303 K€ pour 25 291 K€ en 2023.

Résultat d'exploitation :

Le résultat d'exploitation s'élève à 55 410 K€ pour 44 729 K€ en 2023.

Résultat financier :

Le résultat financier ressort à (1 230) K€ pour (2 701) K€ en 2023.

Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel s'élève à (6 140) K€ pour (13 323) K€ en 2023.

Résultat net fiscal :

Le résultat net fiscal de la période est de 27 268 K€.

5. Proposition d'affectation du résultat

Les capitaux propres de la Société s'élèvent à 83,822 M€ en 2024 pour 51,598 M€ en 2023.

Nous vous proposons d'affecter :

Le résultat de l'exercice 2024 s'élevant à :	40 302 601 euros
+ report à nouveau antérieur :	10 475 858 euros
= Résultat affectable :	<u>50 778 459 euros</u>

⇒ **Au report à nouveau pour : 50 778 459 euros**

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que :

- les dividendes ne sont pas éligibles à l'abattement de 40% ; et,
- les distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes
2023	8 026 842,40 €
2022	0 €
2021	0 €

6. Dépenses non-déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, les charges non-déductibles sur l'exercice écoulé visées au 4 de l'article 39 du même Code s'élèvent à 183,72 K€.

7. Informations sur les délais de paiement

En application des articles L. 441-14 et D. 441-6, I. du Code de commerce, ci-dessous la décomposition à la clôture de l'exercice 2024, du solde des dettes fournisseurs et des créances Clients, auxiliaisés par date d'échéance :

Dettes Fournisseurs :

Fournisseurs	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice 2024 dont le terme est échu				
	Art. D.441.1.1° - factures reçues non réglées				
	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et +	Total
Nb. de factures concernées	432	15	3	45	495
Montant total (K€) des factures concernées	3 280 889	105 613	7 614	267 358	3 661 474

Créances Clients :

Clients	Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice 2024 dont le terme est échu				
	Art. D.441.1.1° - factures émises non réglées				
	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et +	Total
Nb. de factures concernées	124	60	10	24	218
Montant total (K€) des factures concernées	5 046 422	1 786 432	420 519	1 413 935	8 667 308

8. Activité des filiales et participations

La composition du Groupe est quasiment identique à celle des comptes 2023. Toutefois, la société LBIS SA, société de droit Suisse a fait l'objet d'une fusion absorption transfrontalière par Lebronze alloys en toute fin d'année 2024. En conséquence Lebronze alloys Germany est désormais directement détenue par Lebronze alloys.

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
Code Flux			
LEBRONZE ALLOYS METAL PRODUCTS	IG	100,00	100,00
LEBRONZE ALLOYS ASIA LTD	IG	100,00	100,00
INOFORGES FORGING AND MACHINING SUZHOU	IG	100,00	100,00
LEBRONZE ALLOYS POLAND	IG	99,95	99,95
SNCF INFRA LBA DEVELOPPEMENT	IG	60,00	60,00
LEBRONZE ALLOYS GERMANY	IG	100,00	100,00
LEBRONZE ALLOYS	IG	100,00	100,00
LBI NORTH AMERICA	IG	100,00	100,00
LEBRONZE ALLOYS NORTH AMERICA	IG	80,00	80,00
LEBRONZE ALLOYS UK	IG	100,00	100,00

Soutien aux filiales :

Compte tenu des difficultés persistantes de la filiale allemande LEBRONZE ALLOYS GERMANY, la Société a procédé en 2024 à une recapitalisation de cette dernière, sous forme d'une dotation en réserve de capital d'un montant de 9,5 millions d'euros. En ce sens, une lettre de confort réitérant ce soutien a été adressée aux Commissaires aux Comptes.

9. Prise de participation ou de contrôle

Aucune prise de participation ou de contrôle direct n'a été réalisée au cours de l'exercice 2024.

10. Conventions réglementées

Aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2024.

Selon l'article L.227-10 du Code de commerce, le Commissaire aux comptes présentera aux associés son Rapport sur les conventions réglementées.

11. Evènements post-clôture

Les comptes sociaux 2024 de la Société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes, la Direction de la Société n'a pas connaissance d'incertitudes qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Au plan des affaires, à quelques nuances près, le début de l'année 2025 se situe dans la continuité de fin 2024.

L'environnement macro-économique est globalement identique, mais le durcissement des conditions d'exportation aux Etats Unis d'Amérique génère des incertitudes qui impactent le dynamisme commercial.

Néanmoins, la Société développe des produits et solutions qui sont indispensables à de nombreux industriels et l'attentisme observé ces derniers mois ne saurait perdurer longuement. La croissance des centres de services et l'acquisition de certifications sur de nouveaux produits vont générer des effets positifs, attendus sur le second semestre 2025.

L'évolution de la structure actionariale de la Société en début d'année 2025 a permis la reprise d'un cycle durable d'investissements conséquents.

Outre, le renforcement de moyens de production pour accompagner la croissance, la Société a procédé à l'acquisition des sociétés Allied Copper Alloys au Royaume Uni et AW Fraser en Nouvelle Zélande.

De plus, elle a poursuivi l'expansion de ses centres ou filiales de services et créé une entité en Inde, qui prochainement proposera des produits immédiatement disponibles et un service de proximité.

12. Perspectives d'avenir

A date, dans nos marchés, l'activité devrait être légèrement supérieure à 2024, avec une croissance plus marquée sur le second semestre. C'est un signal positif qui se veut encourageant pour la Société dans l'atteinte de ses objectifs pour l'année 2025 et les exercices futurs.

Nous vous invitons à adopter le projet des décisions que nous allons vous soumettre.

Fait à Suippes, le 14 avril 2025.

Alloys TopCo représentée par
M. Michel DUMONT
Président

DocuSigned by:
Dumont Michel
F76E1E0CC1D4476...

LEBRONZE ALLOYS

Société par actions simplifiée au capital de 12 508 759,45 euros
Siège social : RD 977 VOIE DE CHALONS
51600 SUIPPES

R.C.S. : CHALONS-EN-CHAMPAGNE 572 196 129

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

LEBRONZE ALLOYS

Société par actions simplifiée au capital de 12 508 759,45 euros
Siège social : VOIE DE CHALONS, RD 977
51600 SUIPPES

R.C.S. : CHALONS-EN-CHAMPAGNE 572 196 129

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société LEBRONZE ALLOYS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LEBRONZE ALLOYS, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Soutien aux filiales » de l'annexe des comptes annuels concernant la recapitalisation sous format de dotation en réserve de capital d'un montant de 9,5 M€ complété par une lettre de confort, réalisée auprès de la filiale allemande LEBRONZE ALLOYS GERMANY.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Frais de développement :

La note "Frais de développement" de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables appliqués par votre société, nous avons examinés les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et nous nous sommes assurés que la note "Frais de développement" de l'annexe des comptes annuels fournit une information appropriée.

Titres de participation :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 17.9 M€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés pour être ramenés à leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques sous le contrôle de la direction générale.

Stocks et encours :

La société comptabilise des dépréciations de ses stocks selon les modalités décrites dans la note « Stocks et en-cours » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier l'existence des stocks, par la participation de nos équipes aux inventaires physiques. En complément, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Stocks et en-cours » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche et à s'assurer de leur évaluation par la réalisation de tests par sondage.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents sur la situation financière, et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels, des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires, relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé, conformément aux normes d'exercice professionnel, permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude, est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues, et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant, fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements, ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs, pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels, au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents, de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 23 avril 2025

FITECO,
Commissaire aux Comptes



Yannick GUSLIN
Associé

LEBRONZE ALLOYS

Société par actions simplifiée au capital de 12 508 759,45 euros
Siège social : RD 977 VOIE DE CHALONS
51600 SUIPPES

R.C.S. : CHALONS-EN-CHAMPAGNE 572 196 129

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2024

Bilan - Actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	42 454 871	32 433 592	10 021 279	11 177 023
Concessions, brevets et droits similaires	14 973 356	12 433 298	2 540 058	2 808 138
Fonds commercial	17 247 867	247 867	17 000 000	17 000 000
Autres immobilisations incorporelles	18 812 597	5 486 057	13 326 540	10 980 868
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 694 668	319 177	1 375 491	1 378 111
Constructions	16 867 969	13 041 090	3 826 879	4 043 338
Installations techniques, matériel, outillage	96 059 657	73 567 618	22 492 039	22 625 699
Autres immobilisations corporelles	12 273 721	6 571 208	5 702 514	3 513 089
Immobilisations en cours	1 692 789		1 692 789	2 255 362
Avances et acomptes	7 098		7 098	7 098
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	20 857 227	2 976 631	17 880 596	1 632 683
Créances rattachées à des participations	25 606 484	43 701	25 562 783	5 879 107
Autres titres immobilisés	56 853		56 853	81 003
Prêts	267 055		267 055	20 197 132
Autres immobilisations financières	1 470 024		1 470 024	1 448 066
ACTIF IMMOBILISE	270 342 237	147 120 239	123 221 998	105 026 717
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	29 185 499	6 121 359	23 064 140	16 819 735
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	2 348 251		2 348 251	1 757 350
Produits intermédiaires et finis	28 623 134	374 572	28 248 562	21 044 324
Marchandises	5 347 275		5 347 275	132 286
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	15 937 687		15 937 687	5 952 738
Autres créances	5 526 875		5 526 875	2 756 606
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				424 485
Disponibilités	17 000 284		17 000 284	33 545 998
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	355 623		355 623	433 859
ACTIF CIRCULANT	104 324 626	6 495 931	97 828 695	82 867 380
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	639 892		639 892	674 600
TOTAL GENERAL	375 306 755	153 616 170	221 690 585	188 568 696

Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel (dont versé : 12 508 759)	12 508 759	12 494 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 036 249	16 489 896
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 245 735	1 245 735
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	10 475 858	-6 788 752
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	40 302 602	25 291 447
Subventions d'investissement	1 036 000	1 240 000
Provisions réglementées	1 216 406	1 624 740
CAPITAUX PROPRES	83 821 610	51 597 689
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	5 703 816	3 830 527
Provisions pour charges	1 535 883	1 541 031
PROVISIONS	7 239 699	5 371 558
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 565 764	15 676 216
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	76 812 312	85 823 789
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	147 501	1 539 992
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 972 120	18 324 121
Dettes fiscales et sociales	6 053 943	6 352 496
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 768 363	3 771 067
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	130 320 002	131 487 682
Ecarts de conversion passif	309 274	111 768
TOTAL GENERAL	221 690 585	188 568 696

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises	1 124 482	1 120 268	2 244 750	2 102 388
Production vendue de biens	31 591 636	127 363 133	158 954 769	178 550 261
Production vendue de services	602 180	3 634 118	4 236 298	7 718 724
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	33 318 298	132 117 519	165 435 817	188 371 373
Production stockée			7 559 590	2 257 010
Production immobilisée			6 370 428	4 061 239
Subventions d'exploitation			1 228 707	964 936
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 135 296	21 523 006
Autres produits			673 550	328 471
PRODUITS D'EXPLOITATION			187 403 388	217 506 035
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 739 205	667 666
Variation de stock (marchandises)			-5 214 988	65 459
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			67 171 947	68 044 778
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-6 490 931	7 638 150
Autres achats et charges externes			28 882 741	35 316 868
Impôts, taxes et versements assimilés			3 311 573	3 477 831
Salaires et traitements			19 502 034	21 226 322
Charges sociales			8 624 250	8 595 416
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 929 721	14 219 509
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 819 358	3 355 338
Dotations aux provisions			553 073	775 640
Autres charges			165 900	9 394 121
CHARGES D'EXPLOITATION			131 993 884	172 777 097
RESULTAT D'EXPLOITATION			55 409 504	44 728 938
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			1 897 232	657 308
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				1 096
Autres intérêts et produits assimilés			2 218 989	1 854 518
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			668 481	646 025
Différences positives de change			780 853	11 525
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			5 565 555	3 170 472
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			564 031	668 481
Intérêts et charges assimilées			6 231 298	5 103 151
Différences négatives de change			692	100 062
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			6 796 020	5 871 694
RESULTAT FINANCIER			-1 230 465	-2 701 222
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			54 179 038	42 027 715

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 106 957	2 176 476
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 043 808	4 238 044
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	681 678	6 173 541
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 832 443	12 588 061
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 702 441	19 391 057
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 975 157	3 723 300
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	2 295 000	2 797 117
CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 972 598	25 911 474
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-6 140 155	-13 323 413
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 624 662	858 875
Impôts sur les bénéfices	6 111 619	2 553 981
TOTAL DES PRODUITS	195 801 386	233 264 568
TOTAL DES CHARGES	155 498 784	207 973 122
BENEFICE OU PERTE	40 302 602	25 291 447

Annexes comptables

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En 2024, dans un marché aéronautique complexe et un environnement économique difficile, la Société a poursuivi avec succès sa politique de recentrage qui a conduit à une amélioration de ses résultats, malgré une baisse de son chiffre d'affaires.

L'Allemagne a connu une deuxième année consécutive de récession, plombant ainsi la croissance en Europe, ce qui n'a pas été compensé par la France, à la différence de 2023. Le taux de croissance de 5% de la Chine, en apparence flatteur, ne doit pas masquer que ce chiffre est le plus bas depuis 30 ans. Enfin, l'activité aux USA reste correctement orientée, mais moins dynamique qu'en 2023.

La Société, dont l'activité est désormais recentrée sur les alliages de cuivre et nickel de haute spécialité, a fait face à une demande très contrastée selon les zones géographiques, mais surtout selon ses marchés.

L'aéronautique européenne tire l'activité de la Société, mais reste tributaire de goulots de sous-traitance qui tardent à se résorber. Aux états unis, tant que les standards de qualité et sécurité ne seront pas atteints, la construction d'aéronefs restera contingentée, ce qui bride les ventes. Les secteurs liés à l'électronique repartent progressivement.

Au plan industriel, les processus de massification et de prise d'avance sont un succès. L'année 2024 a été également marquée par le début d'un travail de rationalisation visant à mieux spécialiser les sites de production pour en renforcer l'efficacité.

Le développement du réseau de centres de services internes se poursuit. Outre le développement des centres de services situé au Royaume Uni, aux Etats Unis et en Chine, un nouveau centre de service pour l'Europe continentale a été ouvert en France. D'autres projets sont en cours de finalisation.

Engagée dans l'innovation et le progrès continu les équipes de Recherche et Développement de la Société œuvrent dans la durée sur la mise au point de procédés et la création de nouveaux alliages, avec l'ambition d'une mise rapide sur le marché.

La Société qui dispose historiquement de certifications d'assurance qualité sur ses produits, a entrepris une démarche généralisée de certification dans le management de l'énergie, dans le management environnemental et dans celui de la sécurité.

L'acquisition de ces nouvelles certifications vient affirmer l'engagement de la Société dans la baisse de ses consommations d'énergie, la réduction de ses émissions polluantes et le renforcement de la sécurité des salariés.

Enfin, le programme d'actionnariat salarié s'est poursuivi en 2024 et c'est désormais 52% du personnel qui y est associé.

Le chiffre d'affaires de l'année 2024 s'établit à 165,4 M€ contre 188,4 M€ en 2023. Cette évolution est représentative du recentrage de l'activité de la Société, le mix des cours des métaux étant en légère croissance avec le cuivre en hausse et le nickel en baisse sur l'année 2024.

Il a été réalisé en 2024 des investissements pour 17,2 M €.

La valeur nette des stocks est de 58,9 M€ en 2024 contre 39,6 M€ en 2023, principalement sous l'effet de la création du centre de services en France, mais aussi d'une évolution vers un mix produits à plus forte valeur.

Résultat net comptable

Le résultat net comptable est de 40 303 K€ pour 25 291 K€ en 2023.

Evènements postérieurs à la clôture :

Les comptes sociaux 2024 de la Société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêt des comptes, la Direction de la Société n'a pas connaissance d'incertitudes qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Au plan des affaires, à quelques nuances près, le début de l'année 2025 se situe dans la continuité de fin 2024.

L'environnement macro-économique est globalement identique, mais le durcissement des conditions d'exportation aux Etats Unis d'Amérique génère des incertitudes qui impactent le dynamisme commercial.

Néanmoins, la Société développe des produits et solutions qui sont indispensables à de nombreux industriels et l'attentisme observé ces derniers mois ne saurait perdurer longtemps. La croissance des centres de services et l'acquisition de certifications sur de nouveaux produits vont générer des effets positifs, attendus sur le second semestre 2025.

L'évolution de la structure actionnariale de la Société en début d'année 2025 a permis la reprise d'un cycle durable d'investissements conséquents.

Outre, le renforcement de moyens de production pour accompagner la croissance, la Société a procédé à l'acquisition des sociétés Allied Copper Alloys au Royaume Uni et AW Fraser en Nouvelle Zélande.

De plus, elle a poursuivi l'expansion de ses centres ou filiales de services et créé une entité en Inde, qui prochainement proposera des produits immédiatement disponibles et un service de proximité.

Perspectives d'avenir :

A date, dans nos marchés, l'activité devrait être légèrement supérieure à 2024, avec une croissance plus marquée sur le second semestre. C'est un signal positif qui se veut encourageant pour la Société dans l'atteinte de ses objectifs pour l'année 2025 et les exercices futurs.
2024.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG art 121-1 à 5 modifié par règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables retenues pour la situation au 31 décembre 2024 ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les acquisitions sont comptabilisées et amorties en application du règlement ANC 2018-01.

Les fonds commerciaux acquis depuis 2015 sont comptabilisés selon les préconisations de l'ANC 2015-06

Les fonds commerciaux figurant à l'actif pour un montant net de 17 M€ suivent les préconisations du règlement de l'ANC 2015-06 du 23 Novembre 2015.

L'article 214-3 précisant le traitement du fonds de commerce en indiquant qu'il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée.

Le test de dépréciation effectué sur le fond Ipswich acquis fin 2020, n'a pas fait ressortir de perte de valeur.

Le mali technique lié à la fusion des sociétés Bronze Inox et Inoforges a été réaffecté aux bâtiments de Taverny (ex-Bronze Inox).

La production immobilisée est comptabilisée au coût de production, sans incorporation des frais généraux et des frais financiers.

Amortissements

Types d'immobilisations	Durée
Frais de développement	3 à 8
Logiciels	3 à 8
Constructions	5 à 40
Matériels et outillages	2 à 15
Installations générales	5 à 20
Matériels de transport	3 à 5
Matériels de bureau	2 à 10
Mobiliers de bureau	5 à 10

Frais de développement

La société a opté pour la méthode préférentielle de l'activation de ses frais de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général :

1. Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
2. Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
3. Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
4. Façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité) ;
5. Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
6. Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son

développement.

La totalité des frais de développement portés à l'actif du bilan au 31 Décembre 2024 s'élèvent à 42 455 K€ et sont amortis à compter de la mise en service des immobilisations produites, sur leur durée réelle d'utilisation, qui varie de 3 à 10 ans en fonction de la nature des projets.

En cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes, un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque cette valeur est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le rapprochement des activités économiques entre nos filiales chinoises, LBA China (Dongguan) et Inoforges Suzhou ne pouvant se réaliser rapidement, compte tenu de la complexité des démarches administratives locales, la Direction a pris la décision de procéder à une liquidation d'IFC, processus en cours depuis 31/12/20 et de déprécier en totalité les titres de 2 567 K€.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen selon le FIFO. Les stocks d'outillages sont évalués à leurs coûts de revient.

Les stocks de produits finis et en cours sont valorisés pour une partie par la matière première et pour l'autre partie par la valeur ajoutée au PRU complet.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances Clients

Les créances client sont évaluées et comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, remis en cause par des difficultés de recouvrement, est inférieure à leur valeur comptable.

Les créances clients font l'objet d'une convention de factor déconsolidant et sont de ce fait diminuées des cessions au factor. Au 31/12/2024 le montant des créances cédées au factor ayant été déconsolidés s'élève à 20,99 M€

Conversion des dettes et créances en devises

Les dettes et créances libellées en monnaie en dehors de l'Euro sont converties au taux en vigueur au 31 décembre 2024 par rapport à l'Euro.

L'écart de conversion en résultant est inscrit au bilan sous une rubrique spécifique.

Une provision pour risques est comptabilisée si la conversion fait apparaître des pertes latentes.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées pour leur valeur d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour la société, une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultat d'un événement passé et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation valorisée à la date d'arrêt des comptes.

Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels liés à la fermeture et l'arrêt d'activité présentées dans la note d'information correspondante (cf tableau page 26) sont liées à la poursuite et finalisation du plan rebond au travers de la fermeture des sites de Custines et de Suippes 1.

Elles ont été pour la partie cash comptabilisées initialement dans les comptes d'exploitation puis reclassées par les comptes de transferts de charges en charges exceptionnelles, cela pour respecter la permanence des méthodes de présentation comptable de la société. Pour la partie non cash elles sont essentiellement constituées de provisions pour risques & charges en lien avec les démolitions et dépollution à réaliser et de mise au rebut et cessions d'actifs.

Fiscalité

La société LEBRONZE ALLOYS est intégrée fiscalement par la NF LBA tête de groupe.
LEBRONZE ALLOYS constate dans ses comptes le montant de l'impôt sur les sociétés calculé selon les règles de droit commun telles qu'elles s'appliqueraient en l'absence de l'intégration fiscale.

Notes sur le bilan

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	40 192 441		2 498 569
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	46 970 664		11 142 266
Terrains	1 694 668		
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	7 858 536		275 838
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	8 744 193		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	95 693 569		4 956 152
Installations générales, agenc., aménag.	4 083 413		2 056 615
Matériel de transport	2 165 740		570 002
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 590 174		408 930
Emballages récupérables et divers	907 339		23 542
Immobilisations corporelles en cours	2 255 362		1 549 348
Avances et acomptes	7 098		140 900
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	126 000 092		9 981 326
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	10 532 122		39 699 512
Autres titres immobilisés	81 003		
Prêts et autres immobilisations financières	21 645 198		26 884
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	32 258 322		39 726 396
TOTAL GENERAL	245 421 520		63 348 558

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT		236 139	42 454 871	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	4 336 355	2 742 755	51 033 820	
Terrains			1 694 668	
Constructions sur sol propre			8 134 375	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.		10 599	8 733 594	
Installations techn.,matériel et outillages ind.		4 590 065	96 059 657	
Installations générales, agencements divers			6 140 028	
Matériel de transport		500 350	2 235 392	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		31 682	2 967 422	
Emballages récupérables et divers			930 880	
Immobilisations corporelles en cours	2 044 068	67 852	1 692 789	
Avances et acomptes		140 900	7 098	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 044 068	5 341 448	128 595 903	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		3 767 924	46 463 711	
Autres titres immobilisés		24 150	56 853	
Prêts et autres immobilisations financières		19 935 002	1 737 080	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		23 727 076	48 257 643	
TOTAL GENERAL	6 380 423	32 047 418	270 342 237	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	29 015 418	3 654 012	235 839	32 433 592
Fonds commercial	247 867			247 867
Autres immobilisations incorporelles	15 933 791	2 869 749	884 185	17 919 355
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 197 077	6 523 761	1 120 024	50 600 814
Terrains	316 557	2 620		319 177
Constructions sur sol propre	4 933 789	264 166		5 197 955
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	7 625 602	224 341	6 808	7 843 135
Installations techniques, matériel et outillage industriels	73 067 870	4 110 063	3 610 316	73 567 618
Installations générales, agenc. et aménag. divers	2 067 482	321 449		2 388 931
Matériel de transport	1 519 488	279 762	435 456	1 363 794
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 244 539	151 487	31 682	2 364 344
Emballages récupérables, divers	402 068	52 070		454 138
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	92 177 395	5 405 960	4 084 262	93 499 093
TOTAL GENERAL	137 374 472	11 929 721	5 204 286	144 099 907

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis. Fonds Cial Autres. INC.						17 005	-17 005
INCORPOREL.						17 005	-17 005
Terrains Construct. - sol propre - sol autrui - installations						21 329	-21 329
Install. Tech.						366 117	-366 117
Install. Gén.							
Mat. Transp.						2 008	-2 008
Mat bureau						1 874	-1 874
Embal récup.							
CORPOREL.						391 329	-391 329
Acquis. titre							
TOTAL						408 334	-408 334

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 623 871		408 334	1 215 537
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	869			869
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 624 740		408 334	1 216 406
Provisions pour litiges	763 183	1 565 000	387 025	1 941 158
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	674 577	639 892	674 577	639 892
Provisions pour pensions, obligations similaires	83 206			83 206
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	3 850 591	1 207 212	482 360	4 575 443
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	5 371 558	3 412 104	1 543 962	7 239 699
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	2 976 631			2 976 631
Dépréciations autres immobilis. financières	43 701			43 701
Dépréciations stocks et en cours	6 484 955	1 819 358	1 808 382	6 495 931
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	9 505 287	1 819 358	1 808 382	9 516 263
TOTAL GENERAL	16 501 585	5 231 462	3 760 679	17 972 368
Dotations et reprises d'exploitation		2 372 432	2 410 520	
Dotations et reprises financières		564 031	668 481	
Dotations et reprises exceptionnelles		2 295 000	681 678	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	25 606 484		25 606 484
Prêts	267 055		267 055
Autres immobilisations financières	1 470 024		1 470 024
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	15 937 687	15 937 687	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	104 923	104 923	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	27 873	27 873	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	905 269	905 269	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 170 215	1 170 215	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	567 848		567 848
Débiteurs divers	2 750 746	2 750 746	
Charges constatées d'avance	355 623	355 623	
TOTAL GENERAL	49 163 747	21 252 337	27 911 411
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 500		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	38 273		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	419 703	419 703		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	9 146 061	4 739 811	3 843 750	562 500
Emprunts et dettes financières divers	76 812 312	1 100 000	75 712 312	
Fournisseurs et comptes rattachés	22 972 120	22 972 120		
Personnel et comptes rattachés	3 369 940	3 369 940		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 507 357	2 507 357		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	176 646	176 646		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	14 667 263	14 667 263		
Autres dettes	101 100	101 100		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	130 172 501	50 053 939	79 556 062	562 500
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 984 477			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart	%
CHARGES A PAYER					
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES					
16884000	Intérêts courus / Emprunts Ets Cré	-33 561	-55 283	21 722	-39,29 %
16888000	Intérêts courus emprunts C/C FINLBA	-1 219 268	-1 237 102	17 834	-1,44 %
16888100	Intérêts courus emprunts C/C NF LBA	-9 584		-9 584	n.a.
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		-1 262 412	-1 292 385	29 972	-2,32 %
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH					
40810000	Fournisseurs - FNP automatiques div	-2 860 514	-1 706 430	-1 154 084	67,63 %
40811000	Commissions agents étrangers à paye	-198 954	-141 195	-57 759	40,91 %
40815000	Fournisseurs - FNP saisies manuelle	-3 557 582	-1 684 794	-1 872 788	111,16 %
40820000	Fournisseurs Groupe - FNP - LBAG	-331	-37 694	37 364	-99,12 %
40821000	Fournisseurs Groupe - Fact.non parv		-71 721	71 721	-100,00 %
40826000	Fournisseurs Groupe - FNP - 6/24 HO	-2 379		-2 379	n.a.
40828000	Fournisseurs Groupe - FNP - UPCYCLI		-61 445	61 445	-100,00 %
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		-6 619 759	-3 703 278	-2 916 481	78,75 %
AUTRES DETTES					
41980000	Clients - Avoirs à établir	-82 496	-858 932	776 436	-90,40 %
TOTAL AUTRES DETTES		-82 496	-858 932	776 436	-90,40 %
DETTES FISCALES ET SOCIALES					
42820100	Prov. intégrées congés payés N	-954 020	-928 758	-25 262	2,72 %
42820200	Prov. intégrées congés payés N-1	-529 621	-509 722	-19 899	3,90 %
42820300	Prov. intégrées congés payés N-2	-21 551	-24 810	3 259	-13,14 %
42820400	Prov. intégrées autres congés N	-139 269	-114 670	-24 599	21,45 %
42820500	Prov. intégrées autres congés N-1	-20 932	-21 541	609	-2,83 %
42820600	Prov. intégrées autres congés N-2	-6 382	-4 674	-1 708	36,55 %
42820700	Prov. manuelles autres congés	62 610	51 236	11 374	22,20 %
42840000	Dettes provisionnées /part. des sal	-1 624 662	-858 587	-766 075	89,23 %
42850000	Provisions intégrées 13ème mois	-31	1 132	-1 163	-102,75 %
42860000	Autres charges à payer (personnel)		-243 500	243 500	-100,00 %
42862000	Compte épargne temps	-14 630	-14 630		.
42865000	Prov. manuelles autres primes à pay	-14 060	-384 712	370 652	-96,35 %
43820100	Prov. intégrées charges sociales CP	-419 504	-408 297	-11 208	2,75 %
43820200	Prov. intégrées charges sociales CP	-233 033	-224 207	-8 826	3,94 %
43820300	Prov. intégrées charges sociales CP	-9 482	-10 916	1 434	-13,14 %
43820400	Prov. intégrées ch/soc autres congé	-61 278	-50 454	-10 824	21,45 %
43820500	Prov. intégr ch.soc/autres congés N	-9 210	-9 478	268	-2,82 %
43820600	Prov. intégr ch.soc/autres congés N	-2 808	-2 057	-752	36,55 %
43820700	Prov. manuelles ch.soc /autres cong	27 548	22 544	5 005	22,20 %
43850000	Prov. intégrées ch.soc/13ème mois	325	498	-173	-34,78 %
43862000	Organismes sociaux - Effort constru	-85 747	-86 831	1 084	-1,25 %
43863000	Organismes sociaux - Organie à paye	-265 351	-271 757	6 406	-2,36 %
43865000	Prov. manuelles ch.soc/autres prime	-331 260	-375 891	44 631	-11,87 %
44862000	Etat - CVAE à payer	-30 567	-44 122	13 555	-30,72 %
44863000	Etat - Taxes foncières à payer	-9		-9	n.a.
44864000	Etat - CFE à payer	-9 785		-9 785	n.a.

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart	%
44865000	Etat - Charges à payer diverses	-51 592	-88 399	36 807	-41,64 %
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		-4 744 301	-4 602 602	-141 699	3,08 %
TOTAL CHARGES A PAYER		-12 708 969	-10 457 198	-2 251 771	21,53 %

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	Charges constatées d'avance	355 623	433 859	-78 236
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		355 623	433 859	-78 236
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48820000	ABN Maintenance Informatique			
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CREANCES RATTACH.A PARTICIPATIONS				
26784000	Intérêts courus prêt C/C JV SNCF		2 853	-2 853
26785000	Intérêts courus prêt C/C LBAUK	1 098 847	972 555	126 293
26786000	Intérêts courus prêt C/C LBIS	515 230	360 443	154 788
TOTAL CREANCES RATTACH.A PARTICIPATIONS		1 614 078	1 335 850	278 228
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41810000	Clients - Factures à établir	25 944	20 231	5 713
41820000	Client Groupe - FAE - LBAG		22 752	-22 752
41820100	Client Groupe - FAE - POLAND		6 800	-6 800
41828000	Client Groupe - FAE - LBA ASIA	15 000		15 000
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		40 944	49 783	-8 839
AUTRES CREANCES				
42870000	Indemnité prévoyance à régulariser	-1 882	-1 711	-172
42871000	Ind. journalières SS à régulariser	-9 209	-12 654	3 444
42872000	Indemnités prévoyance à régulariser		-1 073	1 073
45580400	Intérêts courus - cpte courant LBIS		946	-946
45581100	Intérêts courus - cpte courant LBAG	2 955 761	1 567 778	1 387 983
45581600	Intérêts courus - cpte courant LBA		1 096	-1 096
46870000	Produits à recevoir	196 471	919 795	-723 324
TOTAL AUTRES CREANCES		3 141 141	2 474 178	666 963
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		4 796 163	3 859 811	936 352

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		51 597 689
Distributions sur résultats antérieurs		8 026 836
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		43 570 853
Variations en cours d'exercice		
	En moins	En plus
Variations du capital		14 137
Variations des primes liées au capital		546 352
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement	204 000	
Variations des provisions réglementées	408 335	
Autres variations		
Résultat de l'exercice		30 942 536
	SOLDE	30 890 690
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		74 461 543

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 291 818			
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Notes sur le résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023	%
Ventes de Marchandises	1 124 481	1 120 267	2 244 748	2 102 388	6,77 %
Production vendue de biens	31 591 636	127 363 133	158 954 769	178 550 261	-10,97 %
Production vendue de services	602 180	3 634 117	4 236 297	7 718 724	-45,12 %
TOTAL	33 318 297	132 117 517	165 435 814	188 371 373	-12,18 %

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Arrêt d'activité	260 791	
Coûts de restructuration	615 445	
Coûts cash fermeture de sites	1 515 774	
Coûts non cash fermeture de sites	1 948 461	
autres coûts exceptionnels	3 297 128	
Litige	1 335 000	
TOTAL	8 972 599	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Amortissements dérogatoires	408 334	
Arrêt d'activité	223 344	
Coûts de restructuration	243 500	
Coûts cash fermeture de sites	1 138 305	
Coûts non cash fermeture de sites	54 052	
Autres coûts exceptionnels	764 908	
TOTAL	2 832 443	

Autres informations

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
NF LBA, 8 rue de Hanovre 75002 PARIS Méthode d'Intégration Globale SIREN 953 346 921	SAS		99,75 %

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

<i>Rubriques</i>	<i>Terrains</i>	<i>Constructions</i>	<i>Matériel Outillage</i>	<i>Autres immo.</i>	<i>Total</i>
------------------	-----------------	----------------------	-------------------------------	-------------------------	--------------

Valeur d'Origine	533 943	13 241 279	16 255 957	0	30 031 179
-------------------------	----------------	-------------------	-------------------	----------	-------------------

Amortissements

Cumul exerc antérieurs	0	6 814 902	12 751 406	0	19 566 308
Exercice en cours	0	394 016	526 787	0	920 803
Immo sorties	0	0	0	0	0
Total Amortissements	0	7 208 918	13 278 193	0	20 487 111

Valeur Nette	533 943	6 032 361	2 977 764	0	9 544 068
---------------------	----------------	------------------	------------------	----------	------------------

Redevances payées

Cumul exerc antérieurs	733 091	16 087 887	10 337 449	0	27 158 427
Exercice en cours	0	312 902	0	0	312 902
Total	733 091	16 029 673	10 337 449	0	27 471 329

Redevances à payer

A 1 an au plus	0	324 261	0	0	324 261
De 1 à 5 ans	0	324 261	0	0	321 261
A plus de 5 ans	0	0	0	0	0
Total	0	648 522	0	0	648 522

Montant en charge dans l'exercice	0	312 902	0	0	312 902
-----------------------------------	---	---------	---	---	---------

Valeur Résiduelle	0	0	150 188	0	150 188
--------------------------	----------	----------	----------------	----------	----------------

Filiales et participations

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur
 à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

Dénomination Social	Capital Capitaux propres	Q.P. Détenue	Val. Brute Titres	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)				
LBI NORTH AMERICA, Inc c/o International Management Solutions, Inc 1700W.Irving Park - Suite 302 60613 CHICAGO, ILLINOIS - USA	2 696 121 2 713 460	100%	2 696 004	0 -11 525
LEBRONZE ALLOYS GERMANY 109 Altenaer Strasse DE 58507 LUEDENSCHIED	1 525 000 11 092 923	100%	14 438 813	35 543 366 -4 411 719
INOFORGES Forging & Machining Suzhou Company, Ltd Room 311 - Building 31 - Park Avenue N°258 ShengPu Road - Suzhou Industrial Park SUZHOU CITY - Jiangsu Province - People's Republic of China	3 112 960 1 186 186	100%	2 567 098	0 -663
LEBRONZE ALLOYS UK Ltd Hadleigh Road - New Way IPSWICH, IP2 0BD - ENGLAND	12 060 5 444 785	100%	1	13 256 512 2 390 232
LEBRONZE ALLOYS ASIA Ltd Flat 1302 - 13/F - Tower 2 Lippo Center 89 Queensway Road ADMIRALTY - HONG KONG	18 591 12 201 951	100%	1	13 510 409 1 088 775
LEBRONZE ALLOYS POLAND SpZoo Przemyslowa 2 PL.64-130 RYDZYNA - POLAND	327 485 3 385 158	99,96%	745 875	3 438 440 216 343
SNCF INFRA LBA DEVELOPPEMENT SAS 8 Rue de Hanovre 75002 PARIS - France	350 000 -92 583	60%	351 533	0 0
PARTICIPATIONS (10 à 50%)				
AUTRES PARTICIPATIONS				

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	54 179 038	11 182 608	42 996 430
Résultat exceptionnel à court terme	-15 640 155	-3 910 039	-11 730 116
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-1 624 662		-1 624 662
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs		-905 269	905 269
RESULTAT COMPTABLE	36 914 221	6 367 300	30 546 921

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Rubriques	Dotations	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			40 302 602
Impôt sur les bénéfices			6 111 619
RESULTAT AVANT IMPOT			46 414 221
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires		408 334	-408 334
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES		408 334	-408 334
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			46 005 887

Situation fiscale différée et latente

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	1 373 523
Participation des salariés	1 624 662
Autres	1 117 762
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS	4 115 947
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	
-4 115 947	
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

Engagements financiers

Effets escomptés non échus au 31/12/2024 : Néant

Les créances « Exports » et « France » font l'objet d'un contrat d'affacturage.

Vente de devises à terme

0

Engagement en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés

Aucune provision n'a été constituée dans les comptes de l'exercice 2024.

Pour couvrir les dépenses à venir, la société a souscrit un contrat auprès d'une compagnie d'assurances. Au 31/12/2024, le montant était de 386 k€ ; celui-ci a été remboursé courant 2024.

Ces engagements ont été déterminés en tenant compte des indemnités prévues par la convention collective, d'un taux d'actualisation, du taux de rotation du personnel (démission/effectif permanent), des possibilités de survie issue des tables de mortalité INSEE.

Hypothèses retenues :

- Taux de turn-over par tranche d'âge et catégories professionnelles et par établissement.
- Taux d'actualisation : 3,40%
- Taux d'évolution des salaires par catégories professionnelles et par établissement
 - o Non cadres :+2,70%
 - o Cadres :+3,30%
- Taux des charges patronales par catégories professionnelles et par établissement.
- Barèmes des indemnités de départ volontaire à la retraite :

-	-	Cadres / Non cadres	
-	Ancienneté	-	Nombre de mois
-	Après 2 ans	-	0,5
-	Après 5 ans	-	1
-	Après 10 ans	-	2
-	Après 20 ans	-	3
-	Après 30 ans	-	4
-	Après 35 ans	-	5
-	Après 40 ans	-	6

- Table de mortalité :

La table de mortalité « H-2019-2021 » de l'INSEE a été utilisée.

- Méthode utilisée :

Pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite, la méthode des unités de crédits projetées, conforme à la norme IAS19 a été appliquée.

Les indemnités dues au 31/12/2024 seraient de 3 777 344 €.

Honoraires Commissaires aux Comptes

Les honoraires (HT) des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes sont comptabilisés au 31 décembre 2024 pour 0,3 M€.

Dépenses Environnementales

La société a comptabilisé au 31 décembre 2002 une provision pour risques et charges d'un montant de 643 350 € au titre des opérations de prévention et de restauration de la qualité des eaux souterraines sur le site de Suippes – Avenue du Général Leclerc, conformément aux recommandations des Autorités publiques françaises.

Les dépenses réalisées au titre des années 2002 à 2013 se sont élevées à 448 108 €. Le solde de cette provision a été réactualisé et ressort à 175 465€ au 31 décembre 2013 pour permettre de faire face aux obligations non encore éteintes.

La société n'a pas connaissance par ailleurs d'autres obligations de même nature à ce jour.

Dans le cadre de la création d'un nouvel établissement industriel en 2004 sur la commune de Suippes – ZI Voie de Châlons, la société a bénéficié d'un prêt de l'Agence de l'Eau compte tenu des efforts entrepris pour prévenir et empêcher des dommages potentiels à l'environnement pour un montant de 1 083 406€.

Ce prêt est affecté d'une part à hauteur de 495 616€ au 31 décembre 2005 au titre du développement d'un nouveau process industriel, le solde au 31/12/2012 à rembourser est de 139 392€ et d'autre part à hauteur de 587 790€ à la construction d'une station d'épuration des eaux usées, ce prêt au 31/12/2019 est totalement remboursé.

Pour le site de Trie Château, l'acquisition des actions de la société prévoyait la réalisation d'un audit environnemental ainsi que l'engagement reçus par les cédants à concurrence de leurs anciens comptes courants d'actionnaires de couvrir ce risque de non-conformité environnemental.

Les éléments en notre possession à la date de clôture tendent à considérer que le montant des travaux n'excédera pas de manière significative la position des anciens comptes courants actionnaires d'un montant de 773 k€.

Rémunérations des organes d'administration, de direction et de surveillance

Aucun jeton de présence n'a été versé en 2024.

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagement hors bilan

- Engagement Donné : Le montant des Cautions bancaires au 31/12/2024 est de 7 M€.

- Engagement Reçu :

La Société a procédé en 2022 à une recapitalisation de la filiale allemande LEBRONZE ALLOYS Germany via un abandon de créance (à caractère commercial) de 5 millions d'euros comprenant une clause de retour à meilleure fortune.

La Société a procédé en 2023 à une recapitalisation de la filiale allemande LEBRONZE ALLOYS Germany via un abandon de créance (à caractère commercial) de 8 millions d'euros comprenant une clause de retour à meilleure fortune.

Soutien aux filiales

Compte tenu des difficultés persistantes de la filiale allemande LEBRONZE ALLOYS GERMANY, la Société a procédé en 2024 à une recapitalisation de cette dernière, sous forme d'une dotation en réserve de capital d'un montant de 9,5 millions d'euros. En ce sens, une lettre de confort réitérant ce soutien a été adressée à LEBRONZE ALLOYS GERMANY.